



HONORAIRES TRANSACTIONS

0 € à 20 000 €	2 000 € TTC
20 001 € à 50 000 €	10 % TTC
50 001 € à 60 000 €	9 % TTC
60 001 € à 75 000 €	8 % TTC
75 001 € à 110 000 €	7 % TTC
110 001 € à 135 000 €	6 % TTC
135 001 € à 160 000 €	5,5 % TTC
Au-delà de 160 001 €	5 % TTC

LOCATIONS

**ETABLISSEMENT DU BAIL D'HABITATION ET DE L'ETAT DES LIEUX UN MOIS
DE LOYER HT PLUS TVA (20%) PARTAGE PAR MOITIE ENTRE LE LOCATAIRE
ET LE PROPRIETAIRE
AVEC UN MAXIMUM DE 11€ TTC/M² DE LA SURFACE HABITABLE POUR LE LOCATAIRE
(ARTICLE 5-1 DE LA LOI DU 6 JUILLET 1989 DE LA LOI ALUR)**

**Etablissement bail commercial, bail de droit commun ou bail place de parking un mois de
loyer plus TVA (20%) par le locataire**

GESTIONS

**11% T.T.C. SUR LES LOYERS ENCAISSES
ASSURANCES IMPAYES 3.5% SUR LES LOYERS ET LES CHARGES**

ESTIMATIONS

**VERBALE: GRATUITE
ECRITE : 120 T.T.C**



**AUCUN HONORAIRES, AUCUN FRAIS, DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT,
N'EST DÛ AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT**